

BONUS RÉPARATION : QUEL MONTANT POUR VOTRE ARTICLE DE SPORT ET DE LOISIRS ?

MARS 2026

Cycles et Mobilités



Vélo Ville, Route, Tout chemin (VTC), Pliant, Tout Terrain (VTT), Cargo, Longtail (hors jouet et draissienne)



Vélo BMX



Tandem



Vélo à assistance électrique



Trottinette



Gyroroue, Monoroue



Skateboard



Hoverboard



Rollers, Patins à roulette

15€ pour des réparations ≥ 65€ TTC

30€ pour des réparations ≥ 120€ TTC

Sport et loisirs nautiques



Combinaison de néoprène



Stand up paddle (rotomoulé ou thermoformé ; gonflable (drop stich) ; en fibre de verre



Kayak rotomoulé ou thermoformé ; gonflable (drop stich) ; en fibre de verre

10€ pour des réparations ≥ 40€ TTC

Équitation



Couverture pour chevaux



Équipement de sellerie d'équitation

10€ pour des réparations ≥ 40€ TTC

Loisirs extérieurs



Tente



Bivouac



Tente de pêche



Chaussons d'escalade



Sac à dos

10€ pour des réparations ≥ 40€ TTC



Moulinet



Canne à pêche

10€ pour des réparations ≥ 35€ TTC

Le label Bonus Répar a été créé par l'éco-organisme Ecologic
Plus d'informations sur www.e-reparation.eco

EcoLogic

